

RÉNOVATION RUE DES MARQUISATS

INFO RIVERAINS

NOVEMBRE 2025

Depuis le 8 septembre 2025, la Ville d'Annecy en partenariat avec l'Agglomération du Grand Annecy et le Département de la Haute-Savoie, a engagé des travaux rue des Marquisats.

Avec jusqu'à 26 000 véhicules par jour, cette rue est l'un des axes les plus fréquentés d'Annecy et nécessite une rénovation complète de la chaussée.

Le périmètre concerné :

- > La rue des Marquisats entre Colmyr et le giratoire d'entrée sur centre-ville
- > Le giratoire
- > L'avenue de Tresum sur une cinquantaine de mètres à partir du giratoire

Depuis le 8 septembre, les travaux sont concentrés sur les deux rives de la chaussée, afin de :

- > Réhausser tous les caniveaux, grilles, accès piétons et riverains. Le niveau fini de la chaussée sera remonté pour renforcer sa structure.
- > Effectuer les élargissements nécessaires pour la création de la voie bus.

À compter du 19 novembre, les travaux de rénovation des enrobés de la chaussée se tiendront, uniquement de nuit et en semaine, et jusqu'aux vacances de Noël. En journée, la circulation sera maintenue à double sens, sur chaussée rétrécie.

Les travaux de nuit se dérouleront en semaine entre le 19 novembre et le 19 décembre (hors samedi et dimanche soirs) :

- ▶ Soit sous **alternat de circulation** avec feux de chantier entre 21h et 6h, sur 8 à 10 nuits,
- ▶ Soit en **route barrée** entre 21h et 5h, sur 10 à 12 nuits.

1/ Lors des nuits en route barrée et sous alternat

> **Neutralisation des parkings** Marquisats, devant la résidence IDEIS, à côté de la Société des Régates à Voile d'Annecy et Tillier.

Entrées et sorties interdites de 20h30 à 6h.

Stationnement autorisé sans déplacement.

Le parking Colmyr reste accessible, par le chemin de la Puya et le chemin de Colmyr.



Légende

- parking fermé
- accès parking



 VilleAnnecy
www.annecy.fr

ANNECY

2/ Lors des nuits en route barrée

> Pour les travaux entre Colmyr et le giratoire avenue de Tresum :

Un itinéraire de déviation sera mis en place pour les véhicules légers par le boulevard de la Corniche et l'ancienne route d'Annecy à Sevrier. Les véhicules de 3.5 tonnes ou plus sont invités à reporter leurs déplacements ou tenus d'emprunter la déviation mise en place par la rive Est du lac (via Talloires-Montmin, Veyrier-du-Lac). Les entrées et sorties des véhicules sur la rue des Marquisats depuis les propriétés riveraines ne seront pas possibles.

Si vous pensez avoir besoin de vous déplacer en véhicule lors de ces nuits, la Ville vous remercie de prendre vos précautions et de vous garer en dehors de la zone de travaux.

> Pour les travaux de rénovation du giratoire avec l'avenue de Tresum :

Un itinéraire de déviation pour les véhicules légers se fera par le boulevard de la Corniche, le chemin de la Puya et le chemin de Colmyr. Les véhicules de 3.5 tonnes ou plus sont invités à reporter leurs déplacements ou tenus d'emprunter la déviation mise en place : via le boulevard de la Corniche, Pont Neuf, boulevard de la Rocade, boulevard Decouz, boulevard Saint-Bernard de Menthon.

> Piste cyclable fermée de 20h30 à 5h30

pour permettre le passage des véhicules de secours. Le passage des piétons et cyclistes sera dévié par les cheminements piétons du bord du lac.



Légende

- déviation véhicules (> 3.5 T et véhicules légers)
- déviation véhicules légers uniquement (< 3.5 T)
- route barrée

POUR TOUTE QUESTION

Direction Conception et
Réalisation des Espaces Publics
Téléphone : 04 85 46 71 83
mairie@annecy.fr
www.annecy.fr

PENDANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX :

- Les piétons peuvent continuer à traverser la rue aux traversées piétonnes, sauf lors des travaux d'enrobés. Les trottoirs restent accessibles.
- En journée, la circulation des véhicules et des cycles reste à double sens.

Le calendrier des travaux est dépendant des conditions météorologiques et des aléas du chantier.

La Ville d'Annecy investit pour votre avenir et vous remercie pour votre patience et votre compréhension.